



**HAL**  
open science

# Un itinéraire politique original, l'ascension de Jean-Baptiste Bernadotte

Emmanuel Cherrier

► **To cite this version:**

Emmanuel Cherrier. Un itinéraire politique original, l'ascension de Jean-Baptiste Bernadotte. Revue d'histoire nordique = Nordic historical review, 2008, 5, pp.65-99. <hal-04414614>

**HAL Id: hal-04414614**

**<https://hal.science/hal-04414614v1>**

Submitted on 24 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

## Un itinéraire politique original, l'ascension de Jean-Baptiste Bernadotte

Au sein de la Révolution française, quelques destins émergent de la multitude des « petits, des obscurs, des sans-grades »<sup>1</sup>. A côté de Sieyès, Danton, Robespierre, Barras ou autres, celui de Napoléon Bonaparte s'impose avec d'autant plus d'évidence qu'il s'est présenté en sauveur<sup>2</sup> et qu'il domine - de sa présence ou de son souvenir - les décennies suivantes. Néanmoins, à l'issue de la période révolutionnaire et impériale (1815), quels individus se maintiennent-ils au pouvoir ? Disparus, exilés, emprisonnés ou rentrés dans la vie privée quand ils ne sont pas ralliés à une Restauration qui les relèguera bien souvent dans l'oubli, ces héros voient leur heure de gloire passée. Seul Jean-Baptiste Bernadotte demeure au premier plan.

Etablir l'itinéraire politique d'un individu demeure malaisé. En effet, deux cent ans plus tard, la tentation est forte de rationaliser ce qui à l'époque releva de l'improvisation, et de voir un projet soigneusement préparé dans la simple utilisation judicieuse des circonstances. L'individualisme méthodologique exposé par Raymond Boudon repose sur l'étude des motivations des individus, constitutives de la structure d'un phénomène (celui-ci étant considéré comme le résultat de l'agrégation des comportements individuels dictés par ces motivations<sup>3</sup>). Dès lors, l'influence de l'environnement social s'en trouve nuancée ou niée, puisque « c'est l'acteur, rationnel, qui au regard de sa situation spécifique, adopte une stratégie particulière, conforme à son intérêt conscient. Les phénomènes macroscopiques s'expliquent donc par des faits microscopiques »<sup>4</sup>. Or, les motivations des acteurs sont elles-mêmes déterminées (au moins en partie), par cet environnement. C'est pourquoi l'analyse de Michel Crozier semble ici plus opportune, car selon lui les acteurs agissent « "rationnellement" dans le cadre de construits qui sont, eux, arbitraires » : ils sont les prisonniers des moyens utilisés pour régler leur coopération, mais peuvent changer de moyens et transformer ces construits (ils le doivent d'ailleurs pour changer les résultats de l'action collective)<sup>5</sup>. L'acteur rationnel dépend donc d'un environnement qu'il peut modifier, et qui, en retour, va influencer sur ses futures actions, mais quelle conscience en a-t-il ? Sa rationalité présente un caractère subjectif et relatif<sup>6</sup> mais, pour autant, il n'est pas livré au seul hasard. Son comportement est rationnel eu égard à des opportunités et donc au contexte qui les définit (à défaut d'être rationnel par rapport à des objectifs), et par rapport au comportement des autres acteurs<sup>7</sup>. Inutile donc, d'attendre de Bernadotte un plan de carrière bien établi, que l'étude pourrait retracer *a posteriori*, puisque dans un contexte troublé (tel qu'une révolution), l'acteur ne peut avoir une stratégie très affinée<sup>8</sup>.

Ce contexte révolutionnaire peut être éclairé par l'analyse que Michel Dobry a consacrée aux crises politiques<sup>9</sup>. Celles-ci n'ouvrent nullement aux individus des espaces de choix plus étendus que ceux dont ils disposent dans des contextes routiniers. D'une part, la notion même de crise, analysée comme une rupture brutale de l'ordre établi, doit être écartée au profit d'une transition vers un autre ordre dont les principes structurants ne seront pas forcément très éloignés de leurs prédécesseurs, un peu comme

---

<sup>1</sup> Voir sur ce thème Annie Jourdan, *La Révolution, une exception française ?*, Paris, Flammarion, 2004, 461 p., notamment les pages 84 à 141 (« Les Français en révolution »).

<sup>2</sup> Voir Tulard Jean, *Napoléon ou le mythe du sauveur*, Paris, Fayard, 1977, éd. revue et augmentée, 1987, « Succès du livre », 512 p.

<sup>3</sup> Entre autres, « Individualisme et holisme dans les sciences sociales », in Birnbaum Pierre et Leca Jean, *Sur l'individualisme*, PFNSP, 1986, pp. 45-59.

<sup>4</sup> Dominique Chagnollaud, *Science politique*, Paris, Dalloz, coll. « Cours », 6ème édition, 2006, p. 19.

<sup>5</sup> *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, 1977, coll. « Points Politique », p. 20.

<sup>6</sup> Voir Mann Patrice, *L'action collective. Mobilisation et organisation des minorités actives*, Paris, Armand Colin, 1991, p. 26.

<sup>7</sup> *Op. cit.*, pp. 55 et s.

<sup>8</sup> M. Crozier et E. Friedberg, *L'acteur et le système*, *op. cit.*, pp. 55 et s.

<sup>9</sup> *Sociologie des crises politiques (la dynamique des mobilisations multisectorielles)*, Paris, PFNSP, coll. « Références », seconde édition, 1992.

Tocqueville plaçait la Révolution dans le prolongement de l'Ancien Régime<sup>10</sup>. D'autre part, les habitus sont puissamment générateurs, et visent autant la reproduction des univers sociaux qui les ont façonnés que l'improvisation<sup>11</sup>. Néanmoins, cette transition entre deux situations coïncide avec une conjoncture politique fluide, soit des transformations d'état des systèmes complexes quand ces systèmes sont soumis à des mobilisations multisectorielles<sup>12</sup>. Autrement dit, la révolution brise les structures classiques et les hiérarchies, certes pour en établir d'autres ensuite, mais ce faisant elle ouvre de nouvelles perspectives aux acteurs, en leur fournissant des ressources neuves. Charles Tilly a évoqué la « structure des opportunités politiques », soit l'ensemble des facteurs favorables ou défavorables à l'action<sup>13</sup>. La Révolution va donc modifier le répertoire d'action de Bernadotte puisque s'effondrent les restrictions tenant à la division en ordres et à l'existence des privilèges. Cette structure est donc faite de soutiens externes, alliances, etc. et constitue l'incitation majeure des acteurs à s'engager. Elle regroupe les « ressources », généralement divisées en trois catégories : les positions institutionnelles occupées par les acteurs ; l'influence que ceux-ci exercent (expertise, emprise des médias, des notables, leaders d'opinion sur certains segments sociaux...) et enfin les moyens coercitifs<sup>14</sup>. Le comportement de l'acteur, tournée vers le but à atteindre, sera donc orienté par deux impératifs : un aspect offensif (saisie d'opportunités en vue d'améliorer sa situation, ou augmenter le volume de ses ressources) et un aspect défensif (maintien et élargissement de sa marge de liberté)<sup>15</sup>. L'accumulation et l'utilisation des ressources ne sont pas nuancées par un rapport chronologique (accumulation puis utilisation), car au sein du jeu politique, les processus d'acquisition et d'utilisation sont croisés. Il y a perpétuellement interaction des utilisations, acquisition, ré-acquisition. C'est pourquoi on privilégiera ici une approche chronologique, étudiant au fur et à mesure l'acquisition des ressources et leur utilisation dans le répertoire d'action déterminant le comportement de Bernadotte. A cet égard, Brumaire marque un tournant, car les ressources accumulées ne sont pas utilisées par Bernadotte pour jouer un grand rôle politique, jusqu'à ce que l'accession au trône de Suède couronne la carrière politique de Bernadotte.

### **I. Un parcours non politique ?**

Sir Dunbar Plunket Barton date de 1796, alors que Bernadotte veut quitter l'état militaire, une mise en garde de Kléber contre la politique, le Directoire et les Jacobins<sup>16</sup>. L'auteur fixe donc au plus tôt en 1797 l'entrée de Bernadotte en politique. Or, sans même jouer sur le sens du mot (art du gouvernement de la Cité) qui politise toute activité humaine, force est de constater que, au vu de la théorie de la mobilisation<sup>17</sup>, la période précédant l'engagement clair de Bernadotte en politique

---

<sup>10</sup> *L'Ancien Régime et la Révolution*, 1856, Paris, GF Flammarion, 1988, 411 p.

<sup>11</sup> M. Dobry, *op. cit.*, p. 239.

<sup>12</sup> M. Dobry, *op. cit.*, pp. 40 et s. Un système social complexe est un système différencié en des sphères sociales autonomes, fortement institutionnalisées et dotées de logiques sociales spécifiques. La société des trois ordres de l'Ancien Régime correspond à cette définition.

<sup>13</sup> *La France contestée de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, coll. « L'espace du politique », 1986, 622 p.

<sup>14</sup> M. Dobry, *op. cit.*, pp. 124-125. M. Crozier et E. Friedberg présentent une définition qui diffère légèrement mais recoupe la précédente. Ils distinguent quatre grandes sources de pouvoir, correspondant aux types de sources d'incertitude : celle découlant de la maîtrise d'une compétence particulière et de la spécialisation fonctionnelle ; celles liées aux relations entre une organisation et son(s) environnement(s) ; celles qui naissent de la maîtrise de la communication et des informations ; celles qui découlent de l'existence de règles organisationnelles générales, *L'acteur et le système*, *op. cit.*, p. 83.

<sup>15</sup> Selon Patrice Mann, « les groupes en lutte tentent de se procurer un maximum de ressources - argent, organisation, adhérents - pour affronter avec quelque chance de succès leurs adversaires », *L'action collective. Mobilisation et organisation des minorités actives*, Paris, A. Colin, 1991, p. 9.

<sup>16</sup> *Bernadotte (1763-1844)*, Paris, Payot, 1931, rééd. 1983, p. 51.

<sup>17</sup> François Chazel écrit que la mobilisation « consiste essentiellement en une création de nouveaux engagements et de nouvelles identifications - ou quelquefois en une réactivation de loyautés et identifications "oubliées" - ainsi qu'en un rassemblement, sur cette base, d'acteurs - ou de groupes d'acteurs - dans le cadre d'un mouvement social chargé, au besoin par la confrontation directe et éventuellement violente avec les autorités en place, de promouvoir et parfois de "restaurer"

marque elle aussi, de par les ressources qu'elle lui fournit, sa politisation. Le parcours de Bernadotte se révèle d'abord essentiellement militaire, mais intègre néanmoins la politique dans une vision *a contrario* qui fait d'elle le repoussoir déterminant le maintien prudent dans un registre strictement militaire. Se dégage donc une première période, où les ressources sont trop faibles pour permettre un engagement en politique. De cette prudente réserve, le général Bernadotte ne sortira que lorsque les registres militaire et politique s'interpénètrent au point de faire de l'armée un acteur politique. 1797, dès lors, ne sera pas une rupture dans l'attitude de Bernadotte, mais le passage de l'engagement potentiel à l'engagement avéré, soit d'un registre de son répertoire d'action à un autre.

### A. L'ascension d'un militaire, 1780-1797

Si la nuance entre l'improvisation de l'acteur et sa part de calcul rationnel est difficile à établir (*supra*), il n'en reste pas moins que le fruit de certaines attitudes et actions, de rencontres et connaissances des années 1780-1796, se recueillera à partir de 1797.

#### 1. Une carrière en Révolution...

Une vision courante voudrait que la Révolution ait ouvert à chacun des possibilités d'ascension sociale absentes jusque là. Jean-Baptiste Bernadotte, roturier engagé à 17 ans au régiment Royal-la-Marine (3 septembre 1780), devrait donc à la Révolution sa brillante carrière militaire. Or, l'ordonnance du marquis de Ségur (22 mai 1781) n'interdisait pas aux sous-officiers de devenir officiers, même si cette possibilité restait limitée<sup>18</sup>. De fait, la progression de Bernadotte au sein de l'armée n'est pas négligeable : caporal le 16 juin 1785, il est sergent (31 août 1785), puis fourrier (21 juin 1786) et sergent-major (11 mai 1788). Son accès au grade d'adjudant, le 7 février 1790, ne semble pas dû à la Révolution, mais à la continuité de cet avancement au mérite. Néanmoins, la Révolution, par la suite, favorise son ascension vers les plus hauts grades. Adjudant-major de son régiment, qui opère en Allemagne, le 30 septembre 1792, il est élu capitaine le 18 juillet 1793 (par 10 voix sur 11), puis chef de bataillon, grade confirmé et effectif le 8 février 1794<sup>19</sup>. Dans le Nord, il commande la 71<sup>ème</sup> demi-brigade (3.000 hommes), avec un rang correspondant à celui de colonel, grade atteint officiellement en avril 1793. Passant ensuite à l'armée du Rhin, il est remarqué et protégé par Kléber, et devient major-général en octobre 1794. Ayant fait preuve de bravoure, il gagne à Fleurus son brevet de général de brigade (29 juin 1794). Quatre mois plus tard, il est général de division (23 octobre 1794) après de nouvelles actions d'éclat au siège de Maastricht. Pendant la campagne d'Allemagne (1794-1795), comme Jourdan, il se tient loin de la politique, pour ne s'occuper que de questions militaires<sup>20</sup>.

Ainsi que l'ont montré Crozier et Friedberg, l'incertitude est source de pouvoir et conditionne le jeu des acteurs<sup>21</sup>, accroissant leur marge d'action. La prudence de Bernadotte est donc le signe des limites de son répertoire d'action à cette époque, autant qu'en créant de l'incertitude, cela permet d'enregistrer de nouvelles ressources. Jusque 1797, Bernadotte peut être vu comme « républicain mais modéré » par les royalistes, ou « modéré mais républicain » par les défenseurs de la République. L'incertitude quant à ses opinions est assez semblable à celle adoptée à la même époque par Bonaparte, mais peut rendre Bernadotte suspect aux deux camps. Dès le début des bouleversements politiques, par conviction autant que par prudence il s'est efforcé à la modération. Ainsi, à Marseille, a-t-il en 1790 pris la tête

---

des fins collectives », « La mobilisation politique, problèmes et dimensions », *Revue Française de Science Politique*, juin 1975, vol. XXV, n° 3, p. 516.

<sup>18</sup> En effet, seul un petit nombre d'entre les sous-officiers peut devenir officiers de fortune et accéder au grade de capitaine, avec Croix de Saint-Louis, T.T. Höjer, *Bernadotte, maréchal de France*, traduit du suédois par Lucien Maury, Paris, Plon, 1943, p. 7.

<sup>19</sup> Höjer, *op. cit.*, p. 17. Celui-ci rapporte que Bernadotte est très soucieux de sa carrière, puisqu'il tenta (par son frère et ses relations palois) de se faire nommer lieutenant-colonel aux bataillons formant l'armée des Pyrénées (constituée au début de la guerre avec l'Espagne), sans succès, *op. cit.*, p. 16.

<sup>20</sup> Höjer, *op. cit.*, p. 50.

<sup>21</sup> *Op. cit.*, pp. 23 et 68 et s.

d'un groupe de sous-officiers intervenant pour sauver leur peu révolutionnaire colonel d'Ambert, que la foule menaçait. De même, dans les lettres qu'il échange en 1792 avec son frère, peut-on le voir conjuguer ardeur révolutionnaire opportune et sens de la mesure. Höjer évoque même une certaine consternation lors de l'exécution du roi<sup>22</sup>. Touchard-Lafosse assure même que le Comité de salut public avait donné ordre de l'arrêter, pour manque d'ardeur révolutionnaire... mais rien ne l'atteste. C'est en vertu de cette modération que Bernadotte aurait refusé le grade de général de brigade, proposé par Saint-Just, représentant en mission. Officiellement, Bernadotte juge ce grade au dessus de ses forces. Ce genre de refus était à cette époque une ressource pour l'avenir, tant l'accès aux grades supérieurs pouvait alors sembler, selon le mot de Kléber, un « billet pour l'échafaud ». Certains auteurs (Sarrazin, Sémallé) en déduisirent que Bernadotte était plutôt royaliste et affirmé comme tel auprès des Bourbons, à la veille de Fructidor<sup>23</sup>, ce que rien ne vient étayer.

## 2. L'armée, facteur des premières ressources

Son appartenance à l'armée va permettre à Bernadotte d'accumuler ses premières ressources.

### \* Les premiers réseaux

Le premier échelon se compose de chefs militaires. Cet aréopage va contribuer à « crédibiliser » Bernadotte. Ainsi en est-il de Ney, rencontré en Hollande (1794), Maison, Mireur, Maurin, Hatry, Championnet, Poncet, Grenier<sup>24</sup>. En 1797, à Chambéry, il rencontre Kellermann, puis en Italie devient l'ami de Murat, futur beau-frère de Bonaparte<sup>25</sup>. Son appartenance à l'armée le fera aussi courtiser par des civils, lorsque cette armée devient le pilier du pouvoir et bientôt le moyen de s'en saisir. Comme le relate T. T. Höjer, on ne sait pas comment Bernadotte a rencontré Joseph Bonaparte, peut-être en 1797, après Leoben, ou peut-être se rapprochèrent-ils d'avoir été tous deux chassés de leur ambassade<sup>26</sup>. Joseph, en 1798, est membre des Cinq-Cents et dirige un petit groupe d'élus. Dès lors, le mariage avec Désirée Clary s'avère utile, puisqu'il fait de Bernadotte le beau-frère du même Joseph (époux de Julie Clary), et l'époux de l'amour de jeunesse de Napoléon. B. Sarrans rapporte que dans les *Mémoires de Napoléon*, l'Empereur déchu dira avoir eu toujours de l'indulgence pour Bernadotte à cause de son mariage avec Désirée Clary<sup>27</sup>. Mme Récamier et Mme de Staël<sup>28</sup> figurent aussi dans les réseaux.

### \* Le second niveau de ressources procuré par l'armée est financier

Outre le mariage avec Désirée Clary qui amène à Bernadotte une dot de 100.000 à 150.000 francs, en Italie en 1797, Bonaparte avait déjà accordé à Bernadotte une large part du butin des mines de mercure d'Idria<sup>29</sup>. Cette amélioration de ses finances contribue à l'autonomisation.

Ce même Bonaparte envoie ensuite Bernadotte à Paris peu avant le coup d'Etat de Fructidor, comme une sorte d'agent de liaison entre les comploteurs et lui. Ce faisant, il s'insère dans le jeu politique, puisque l'armée est devenue un acteur politique à part entière.

### \* La ressource institutionnelle, l'armée

Fructidor ne fait que révéler à quel point le Directoire est sous la dépendance de l'armée. Les subsides prélevés sur les pays occupés sont vitaux. A la fin de juillet 1796, 53.463.000 livres ont été imposées en Italie, sur lesquelles 32 millions ont été payés, et 15 expédiés en France (Bonaparte conserve le

---

<sup>22</sup> *Op. cit.*, p. 16.

<sup>23</sup> Höjer, *op. cit.*, p. 91.

<sup>24</sup> Höjer, *op. cit.*, pp. 32-38.

<sup>25</sup> Höjer, *op. cit.*, pp. 78-79.

<sup>26</sup> *Op. cit.*, p. 142. Joseph a été chassé de l'ambassade romaine par l'émeute du 28 décembre 1797.

<sup>27</sup> *Histoire de Bernadotte, Charles XIV-Jean, roi de Suède et de Norvège, etc.*, Paris, Comptoir des imprimeurs-réunis, 1845, t. I, note 1, p. 23-24. Néanmoins, ces *Mémoires* sont apocryphes...

<sup>28</sup> T.T. Höjer, *op. cit.*, p. 218.

<sup>29</sup> Barton, *op. cit.*, p. 62.

reste du numéraire pour payer son armée). Au 5 germinal an V (25 mars 1797), le Directoire avait touché 10 millions en numéraire de l'armée de Sambre-et-Meuse, et plus de 51 millions de l'armée d'Italie<sup>30</sup>. Denis Woronoff estime que les contributions extorquées aux pays conquis rapportèrent 158 millions de francs de l'an VI à l'an VIII, soit un quart du budget annuel<sup>31</sup>. Soutien essentiel d'un régime instable, l'armée ne pouvait durablement rester à l'écart de la politique, tant elle s'estima vite fondée à demander quel usage était fait de ce pouvoir porté à bout de bras. L'armée est *de facto* le réceptacle de l'esprit révolutionnaire, alors même que la gloire extérieure sert aussi de dérivatif aux problèmes intérieurs. Après Fructidor, la République se trouve bien « dans les camps ». Les soldats, non renouvelés depuis 3 ans, sont dévoués à leurs chefs autant qu'à la République<sup>32</sup>, voire la confondent avec eux. L'augmentation constante du nombre de militaires sur la liste décuple composée par les Cinq-Cents lors des renouvellements du Directoire en l'an VII révèle la place croissante de l'armée. Sur dix noms, Gohier est élu face à 5 militaires, Roger Ducos est choisi contre 6, alors que le général Moulin est également opposé à 6 de ses collègues. Dans un tel contexte, appartenir à la direction de l'armée est une ressource institutionnelle majeure. Bernadotte, passé à l'armée d'Italie en 1797, pouvait-il profiter de ces dispositions prétoriennes de l'armée ?

## **B. L'autonomie : le tournant 1797**

Bernadotte va se livrer pendant plusieurs années à un subtil jeu d'équilibre, qui s'assimile à une relation centre-périphérie s'insérant dans le « jeu » politique. Face au Directoire, centre (au moins théorique) de la vie politique, gagner la périphérie revient à acquérir de l'autonomie. Bonaparte s'exonère, en Italie ou Egypte, de la tutelle du pouvoir civil, pour mener la guerre selon ses intentions, ses intérêts. C'est bien pourquoi le Directoire enverra des commissaires<sup>33</sup>. Pour Bernadotte, être loin du Directoire revient donc à acquérir de l'autonomie mais il est sous les ordres de Bonaparte, centre « local » du pouvoir (militaire). Se tenir dans une prudente réserve revient donc à sauvegarder son autonomie et créer une périphérie envers ce centre local.

### 1. Un prudent jeu d'équilibre

Tour à tour, Bernadotte oppose Bonaparte et le Directoire, ménage l'un aux dépens de l'autre, évitant leur union contre lui. En Italie, son souci principal est d'éviter d'être évincé par Bonaparte. Il s'appuie donc sur le Directoire, comme en atteste sa position peu avant Fructidor. Pressé par Bonaparte d'envoyer une adresse au Directoire et d'en faire rédiger par ses hommes, il écrit un texte qui tient plus du service minimum que de l'enthousiasme spontané. Le ton reste mesuré, renvoyant au Directoire la responsabilité de l'appel à l'armée. Plus, il n'en fait pas rédiger par ses troupes, affirmant écrire en leur nom. Ainsi, il maintient une certaine autonomie envers Bonaparte (dont ses rivaux recherchent plus directement les bonnes grâces), et envoie l'adresse directement au Directoire, sans passer par le général en chef. Le soutien au régime n'est cependant pas très vif, pour ne pas être identifié à lui. Cela lui vaut d'être présenté par le journal *Le Grondeur* comme royaliste, entraînant une vigoureuse mise au point de sa part<sup>34</sup> au moment où il est envoyé à Paris, officiellement pour porter des drapeaux pris à l'ennemi. Cette fois, il ne laisse plus planer le doute sur ses convictions républicaines, la cause royaliste allant être mise à mal par le coup d'Etat. A peine arrivé, il est le centre d'attention de la classe politique, en tant qu'envoyé de Bonaparte, ce qui lui vaut d'être mal reçu par Augereau, qui

---

<sup>30</sup> A. Soboul : « La Révolution française », Que sais-je n° 142, Paris, PUF, 1967, 2ème édition, p. 99.

<sup>31</sup> *La République bourgeoise de Thermidor à Brumaire, 1794-1799*, Paris, Seuil, coll. Nouvelle histoire de la France contemporaine, 1972, p. 115.

<sup>32</sup> Albert Soboul (dir.), *Dictionnaire historique de la Révolution française*, Paris, PUF, 1989, rééd. 2005, coll. « Quadrige », p. 359

<sup>33</sup> En décembre 1798, le Directoire avait nommé des commissaires civils ayant rang de généraux de division, pour surveiller les comptes des armées. La fureur des généraux contre ces commissaires pèsera lourd dans leur attitude en Prairial et Brumaire, Jean-Paul Bertaud, *Bonaparte prend le pouvoir. La République meurt-elle assassinée ?*, Bruxelles, éd. Complexes, 1987, pp. 152 et s/s.

<sup>34</sup> Barton, *op. cit.*, pp. 66-67.

craint d'être supplanté comme épée du coup d'Etat. Bonaparte, à cet effet, a pu profiter de l'absence de « marquage » politique de Bernadotte pour accrédi-ter l'idée d'une rivalité avec Augereau<sup>35</sup>. Approché par tous les camps, Bernadotte rencontre Barras, Talleyrand et le ministre de la Guerre Schérer, mais aussi Pichegru et Thibaudeau, bien que les triumvirs (Barras, La Révellière, Reubell) laissent entendre qu'il penche de leur côté<sup>36</sup>.

Fidèle à son principe d'équilibre, Bernadotte repousse l'offre de Barras d'appuyer Augereau, et reste neutre. Ce souci de légalité, s'il le met à l'abri en cas d'échec du complot, lui fait aussi rater le coche du pouvoir, mais permet de ne pas s'afficher en rival de Bonaparte. Jean Tulard note donc avec justesse que le 18 fructidor a révélé les insuffisances des rivaux potentiels de Bonaparte : « *Jourdan est discrédité, Moreau suspect, Augereau bavard, Bernadotte affiche des convictions ultra-républicaines* »<sup>37</sup> mais n'agit pas, et Hoche vient de mourir. Pichegru a également été écarté, suite à la saisie des papiers du comte d'Antraigues, qui l'impliquent dans le camp royaliste. Auteur de la saisie, Bernadotte contribue à éliminer l'un de ses adversaires potentiels<sup>38</sup>, même si, dans l'immédiat, c'est Bonaparte qui, plus que le Directoire, est le vainqueur du coup d'Etat.

Une fois le coup d'Etat accompli, Bernadotte sollicite un commandement en Inde à la tête d'une expédition, ou à l'Île de France... Ce n'est pas là simplement un rêve d'Orient que certains comparent à celui qui pousse Bonaparte vers l'Égypte peu après<sup>39</sup> mais surtout la recherche de l'éloignement nécessaire au surcroît d'autonomie, et Barras ne s'y trompe pas<sup>40</sup>. Face à la montée en puissance des militaires, la seule ressource du pouvoir civil est alors d'admettre leur éloignement, au risque de faciliter les conditions de l'acquisition d'un surcroît de gloire et de « prétorianisation » des troupes. Le Directoire ne survit qu'en exacerbant la rivalité entre les généraux. Dans un premier temps, il ne contredit donc aucun des projets d'expédition<sup>41</sup>. Si seul celui de Bonaparte fut finalement retenu, c'est bien du fait de la supériorité de ses ressources. Ses réseaux étaient plus étoffés et influents que ceux de Bernadotte, et son prestige le rendait également plus dangereux. C'est donc lui qu'il fallait éloigner en priorité, et le projet indien de Bernadotte ne verra pas le jour. Il est nommé le 20 septembre 1797 au commandement des 8, 9, 10 et 20<sup>èmes</sup> divisions militaires, avec siège à Marseille. Il refuse car il ne tient pas à se compromettre dans un poste l'amenant à une éventuelle répression anti-royaliste. De même, il refuse un commandement en Allemagne parce que le Rhin n'était plus le théâtre principal des opérations<sup>42</sup>. Cela montre à quel point l'environnement structure, autant que le jeu de l'acteur, le répertoire d'action. En fonction du contexte, un commandement peut être une ressource ou une menace pour les ressources acquises. Ces refus garantissent donc la préservation des ressources, autant qu'ils révèlent la force de Bernadotte qui, finalement, regagna son poste en Italie et au Frioul.

## 2. La périphérie ou l'acquisition d'une dimension politique

Après Leoben, Bernadotte avait en effet été nommé gouverneur de Frioul, poste qu'il occupa peu de temps. Après l'Italie et avant l'Égypte, Bonaparte fut nommé à l'armée d'Angleterre, et y désigna aussi Bernadotte, Masséna, Brune, Victor et Joubert. Or, tout à sa stratégie d'éloignement, Bernadotte voit ses relations avec le général en chef se dégrader. La cause de la brouille est analysée par T.T. Höjer comme la perception par Bernadotte des ambitions de Bonaparte et la crainte que l'armée

---

<sup>35</sup> Barras écrit dans ses *Mémoires* que Bonaparte l'avait envoyé à cet effet, *Mémoires de Barras*, introduction générale, préfaces et appendices de George Duruy, Paris, Hachette, 1895-1896, t. III, p. 6.

<sup>36</sup> Barton, *op. cit.*, pp. 65-66 ; et Gabriel Girod de l'Ain, « Itinéraire chronologique de Bernadotte », in *Bulletin du musée Bernadotte*, numéro 13, octobre 1968, édité par la société des amis du musée Bernadotte, Pau, p. 23.

<sup>37</sup> « Napoléon ou le mythe du sauveur », *op. cit.*, p. 86.

<sup>38</sup> Léonce Pingaud, *Bernadotte et Napoléon 1797-1814*, Paris, Plon, 1901, édition 1934, p. 24.

<sup>39</sup> Barton, *op. cit.*, p. 72.

<sup>40</sup> *Mémoires de Barras*, *op. cit.*, t. III, p. 37.

<sup>41</sup> L. Pingaud, *op. cit.*, p. 27-28.

<sup>42</sup> Barton, *op. cit.*, p. 71.

d'Angleterre ne soit l'arme d'un autre coup d'Etat<sup>43</sup>. Or, si le souci légaliste de Bernadotte peut être sincère, on peut aussi voir dans ce différend entre les deux généraux, le reflet de leur rivalité croissante. Ce n'est donc pas par manque de rancune que Bonaparte recommande Bernadotte au Directoire, qui le nomme au commandement des îles Ioniennes<sup>44</sup>, mais plutôt par souci de ne pas le laisser en France alors que lui s'apprête à la quitter. Qu'*in fine* ce soit à Vienne qu'échoue Bernadotte ne change rien au principe.

Bernadotte est le seul rival d'envergure pour Bonaparte, ce que confirme la décision du Directoire (fidèle en cela à sa stratégie de division) de nommer le premier au commandement en chef de l'armée d'Italie, pour contrebalancer l'ascension du second. Bonaparte, qui saisit le danger de laisser son rival s'imposer sur « son » théâtre d'opérations, s'emploie à le faire nommer à Vienne, Berthier prenant alors le commandement en Italie. Bernadotte s'incline de mauvaise grâce mais tient pourtant là son premier poste politique « pur », auprès de la première mission diplomatique du continent. Cependant, le danger est à la fois d'être éloigné de Paris et de compromettre ses chances futures en échouant dans un rôle diplomatique nouveau pour lui. En témoigne d'ailleurs sa décision d'emmener ses plus proches collaborateurs militaires (Mireur, Sarrazin, Villatte, Maurin, Gérard, Toussaint, soit son principal réseau) auxquels s'ajoute l'émigré polonais Maleszewski. Or, le Directoire s'oppose à ce que, dans un poste civil, il s'accompagne de trop de militaires. Bernadotte passe outre, le Directoire s'incline. L'ambassade durera de février à avril 1798 et sera marquée par le déploiement d'un immense drapeau tricolore au fronton du bâtiment. Le sac de l'ambassade par des Viennois scandalisés par l'emblème de cette France régicide n'est pas la cause du départ de Bernadotte, car, peu auparavant, et suite à une lettre assez sèche de Talleyrand, il avait demandé son rappel et un commandement militaire, préparant son départ sans plus attendre<sup>45</sup>. Cette affaire du drapeau n'aurait-elle pas en fait été destinée à accroître l'image républicaine de Bernadotte en France, plus qu'à symboliser la République à Vienne ?

Indicateur de l'autonomie acquise, de retour de Vienne, il refuse le commandement de la 5<sup>ème</sup> division militaire (Strasbourg), car après la première ambassade européenne, le commandement d'une armée lui semble dû. De même repousse-t-il l'ambassade en Hollande, préférant se retirer à Sceaux le temps d'un congé<sup>46</sup>. Si l'éloignement lui confère pouvoir et ressources, encore convient-il de ne pas gaspiller cette précieuse opportunité dans un registre purement civil qui lui sied mal. Les qualités d'administrateur de Bernadotte se déploient mieux dans le cadre militaire. A l'automne 1798, il est nommé en Italie, puis avant même de partir, en Allemagne. Lorsque la situation s'aggrave, il est nommé chef de l'armée d'observation, puis de l'armée d'Italie dont Joubert a abandonné le commandement. Avant d'accepter, Bernadotte pose ses conditions, notamment l'autonomie envers les commissaires. Le Directoire refusant, il est re-nommé à l'armée d'observation, et Schérer reçoit l'armée d'Italie<sup>47</sup>. Après les défaites d'Ostrach et Stokach (21 et 25 mars 1799), les armées de Masséna et Bernadotte (armée du Danube, aile gauche) sont placées sous le commandement de Jourdan, ce dont s'irrite Bernadotte<sup>48</sup>. Il décline ensuite le commandement de la place de Paris, qui l'aurait mené à entrer en conflit avec les patriotes<sup>49</sup>, dont il songe alors plutôt à se rapprocher.

---

<sup>43</sup> *Op. cit.*, pp. 101-102.

<sup>44</sup> Et contrairement à ce qu'écrit Höjer, *ibid.*

<sup>45</sup> T.T Höjer, *op. cit.*, p. 125.

<sup>46</sup> T.T. Höjer, *op. cit.*, pp. 137-138.

<sup>47</sup> T.T. Höjer, *op. cit.*, p. 149.

<sup>48</sup> T.T. Höjer, *op. cit.*, pp. 152 et 154.

<sup>49</sup> L. Pingaud, *op. cit.*, p. 44.

### 3. Un marquage politique plus affirmé

Signe de l'évolution de ses ressources, Bernadotte n'hésite plus en 1799 à s'engager visiblement en politique, comme deux étapes le montrent bien.

#### \* Rapprochement avec les néo-Jacobins

En 1799, Bernadotte est revenu depuis peu à Paris pour raisons de santé, et parce que son département, les Basses-Pyrénées, vient de l'élire aux Cinq-Cents. Néanmoins, il n'a pas posé sa candidature, et l'élection est invalidée car elle émane d'une poignée d'électeurs scissionnaires<sup>50</sup>. C'est donc plutôt le rapprochement de Bernadotte et d'autres généraux ou Néo-Jacobins qui confirme sa politisation<sup>51</sup>. Or, rompre avec sa prudence revient à diminuer l'incertitude liée à son comportement, et donc à limiter sa marge d'action. Rupture donc, ou plutôt continuité d'une lente maturation de son cheminement politique ? Son rapprochement avec les néo-Jacobins résulte de l'accumulation de griefs contre un Directoire accusé d'incompétence et affaibli<sup>52</sup>. Alors que son rival est en Egypte, Bernadotte peut s'engager plus fortement contre ce centre politique vacillant, mais sa prudence ne disparaît pas pour autant. Restant réservé, il n'est pas sûr qu'il ait été membre du club du Manège (situé ensuite rue du Bac)<sup>53</sup>, contrairement à plusieurs de ses amis (Jourdan, Championnet...) ou relations (Augereau, Marbot, chef de la 17<sup>ème</sup> division militaire, celle de Paris). Bernadotte ne s'engage pas franchement en faveur de changements politiques radicaux, et surtout n'est pas disposé à intervenir directement pour les obtenir. Il refuse ainsi de jouer un rôle militaire lors du coup d'Etat de Prairial<sup>54</sup> et s'efface devant Joubert. Son engagement est plus marqué qu'en Fructidor puisque, cette fois, il ne défend nullement la légalité et laisse chasser les « avocats » Treilhard, Merlin et La Révellière. Son engagement n'est pas si établi, puisque des agents royalistes (inspirés par le duc d'Enghien) l'approchent en juillet 1799, par l'intermédiaire du député corse Chiappe, ami de Désirée et intime de Bernadotte. Ce dernier repousse les offres qui lui sont faites mais ne refuse pas par principe la monarchie : le cas échéant, il se ralliera au fait accompli<sup>55</sup>. Dans le même temps, il ne décourage pas non plus l'éventualité d'un coup de force jacobin. Dans les incertitudes de post-Prairial, Jourdan, Saliceti, Augereau et *al.* se présentent à Bernadotte, qui refuse toute action illégale. Or, il est possible qu'il ait été plus engagé qu'il ne le dit, puisque la rumeur courut d'un possible consulat Bernadotte-Jourdan-Augereau. Jourdan ne va pas si loin, mais affirme que Bernadotte, en effet, ne repoussa pas toute idée d'intervention, et offrit d'appuyer les Jacobins en démissionnant de son ministère<sup>56</sup>. Il venait en effet d'être nommé au ministère de la Guerre.

#### \* Le ministère de la Guerre

Du 3 juillet au 14 septembre 1799, Bernadotte détient le portefeuille de la Guerre. Il est devenu l'un des éléments du centre politique, au cœur du pouvoir réel, l'armée. A quoi ou à qui dut-il sa

---

<sup>50</sup> Dans les Basses-Pyrénées, 17 scissionnaires sur plus de 300, avaient quitté l'assemblée pour protester contre ce que des nobles et parents d'émigrés avaient été indûment admis au vote. Ils élirent alors 3 représentants, Bernadotte étant le premier sur la liste. Au vu du faible nombre de votants et des opinions des élus, le vote fut annulé, L. Pingaud, *op. cit.*, p. 43 ; T.T Höjer, *op. cit.*, p. 158.

<sup>51</sup> Rappelons que le 22 brumaire an III (12 novembre 1794), le club jacobin avait été fermé, sans entraîner d'ailleurs de réaction populaire. Parallèlement, la plupart des succursales provinciales s'étaient dissoutes ou mises en sommeil. Cependant, assez vite se reconstitue un « néo-jacobinisme » auquel la répression anti-royaliste de fructidor an V donne un élan. « Clubs constitutionnels », « tabagies » républicaines, chambrées... fleurissent alors.

<sup>52</sup> Albert Soboul (dir.), *Dictionnaire historique de la Révolution française*, *op. cit.*, pp. 107-108, article « Bernadotte ».

<sup>53</sup> T.T. Höjer, *op. cit.*, p. 184.

<sup>54</sup> Barras affirme le lui avoir proposé, mais ses *Mémoires* furent, dans leur forme actuelle, rédigées par Rousselin de Saint-Albin, secrétaire général de Bernadotte au ministère de la Guerre en 1799... Néanmoins, Barton confirme que Bernadotte fut bien sollicité et préféra refuser, *op. cit.*, p. 107. Thierry Lentz nuance en avançant que Bernadotte et Joubert (nommé récemment à la garnison de Paris) sont prêts à intervenir pour appuyer le coup d'Etat, mais n'eurent pas à le faire, suite à la démission des deux directeurs, *Le 18 Brumaire*, *op. cit.*, p. 173.

<sup>55</sup> T.T. Höjer, *op. cit.*, pp. 185-186.

<sup>56</sup> T.T. Höjer, *op. cit.*, pp. 185-186.

nomination ? Son choix résulte de plusieurs personnes, aux motivations croisées et complémentaires. La décision revint à Barras, qui convainquit ses collègues directeurs. Barras et Bourrienne rapportent que les frères de Napoléon, Lucien et Joseph, se sont entremis pour faire nommer Bernadotte, espérant ainsi se concilier ses bonnes grâces<sup>57</sup>. Incontournable, Bernadotte est en effet un général en vue, en cette période de désordre. Les autres chefs militaires sont en Egypte (Bonaparte, Berthier, Kléber, Desaix), en Italie (Joubert) ou en Allemagne (Jourdan), morts (Hoche, Marceau), en fuite (Pichegru) ou en disgrâce (Masséna, Augereau, Beurnonville, Moreau). La nomination résulte donc de la nécessité de charger un militaire du redressement de la situation extérieure. L'accession de Bernadotte à ce ministère est donc un signe de l'entrecroisement, l'imbrication des réseaux : il appartient à celui des Bonaparte de par ses liens avec les frères du général, autant que ses réseaux lui permirent d'être désigné. Pour Bernadotte, l'intérêt d'accéder à ce poste est multiple :

a. l'occupation de cette position institutionnelle lui permet de restreindre les ressources de ses rivaux, si besoin est. Selon Touchard-Lafosse, Bernadotte n'accepta le ministère que pour prévenir les tentatives de Bonaparte et par fidélité à la Constitution de l'an III. B. Sarrans avance que Bernadotte redoute les ambitions de Moreau<sup>58</sup> ;

b. il peut placer des affidés à des postes dans lesquels ils seraient susceptibles de lui être un jour utiles. Perçu comme jacobin, il ne se montre pas insensible aux louanges de la presse jacobine et multiplie les déclarations de style révolutionnaire<sup>59</sup>. Il s'entoure de zélés montagnards, tels Rousselin (ancien proche de Danton), Choudieu et Baudot (anciens commissaires de la Convention lors de la Terreur), Marchand (anciennement lié à Hébert, et en 1799 l'un des chefs des Jacobins), nommé Sergent-Marceau (ex-conventionnel et l'un des chefs de la Commune de Paris entre 1792 et 1794) à l'administration des hôpitaux, ou Méhée de la Touche (l'un des organisateurs des massacres de septembre 1792, agent de Danton puis Jacobin) au secrétariat général des armées<sup>60</sup>. Sarrazin est nommé général de brigade, Maleszewski contrôleur général à l'armée d'Italie, alors que Darnaud, Hamelinaye, Maison, Maurin, Gérard reçoivent de l'avancement et que Franzenberg reçoit aussi une mission de confiance<sup>61</sup>. En revanche, Joseph et Lucien échouèrent à obtenir de Bernadotte la nomination de leur protégé Miot de Melito au poste de secrétaire général du ministère<sup>62</sup> ;

c. il complète ses ressources institutionnelles en contrôlant la plus grande part du pouvoir coercitif (armées). T.T. Höjer note ainsi que le nouveau ministre emploie dans sa correspondance, ses discours, proclamations un « style passionné, révolutionnaire » qui n'est plus de mise à Paris mais plaît aux armées<sup>63</sup> ;

d. enfin, sa participation à l'un des principaux départements ministériels lui permet d'acquérir un surcroît de légitimité en déployant ses compétences en matière d'administration. De fait, Bernadotte s'emploie à la réorganisation des armées, que l'ex-directeur Gohier présentera plus tard comme une mesure de salut public<sup>64</sup>. C'est aussi à ce titre qu'il s'élève contre l'expédition d'Egypte et exige le rappel de Bonaparte. A-t-il réalisé la dimension héroïque que, dans les sables d'Orient, Bonaparte acquérait aux yeux des Français, et le danger de l'y laisser ? Bernadotte attaque aussi les commissaires du Directoire aux armées, dernière institution de contrôle du pouvoir civil sur l'armée.

---

<sup>57</sup> Barras, *Mémoires*, *op. cit.*, t. III, pp. 394 et s. ; Bourrienne, *Mémoires de Bourrienne sur le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration*, Paris, 9<sup>ème</sup> éd., Auguste Ozanne, 1839, t. III, p. 33.

<sup>58</sup> *Op. cit.*, t. I, p. 34.

<sup>59</sup> Th. Lentz, *op. cit.*, p. 183.

<sup>60</sup> T.T. Höjer, *op. cit.*, pp. 182-183.

<sup>61</sup> T.T. Höjer, *op. cit.*, p. 160.

<sup>62</sup> Barras, *Mémoires*, *op. cit.*, t. III, p. 395.

<sup>63</sup> *Op. cit.*, p. 191.

<sup>64</sup> Il la situe aux côtés de la nomination de Joubert en Italie, la loi des otages, l'emprunt forcé et la conscription, *Mémoires de Louis-Jérôme Gohier*, *op. cit.*, t. I, pp. 46 et s., et t. 2, pp. 264 et s.

Cette activité n'a pas l'heur de plaire au directeur Sieyès<sup>65</sup>. Alors que les pamphlets se multiplient contre Sieyès, les Jacobins encensent Bernadotte. Sieyès va donc saisir un prétexte pour l'écartier<sup>66</sup>. Lorsque Jourdan propose aux Cinq-Cents de déclarer la patrie en danger, certains de ses amis soutiennent le recours à la Terreur, occasionnant alors de violents débats à Paris. Le Directoire veut pouvoir compter sur l'armée, et souhaite le renvoi d'un ministre jacobin qui pourrait faire une « journée ». Sarrazin accrédi tera plus tard ces rumeurs de projet de coup d'Etat jacobin, auquel Bernadotte aurait été mêlé, et ajoutera que c'est pour contrer celui-ci que le commandement de l'armée du Rhin fut alors proposé à Bernadotte<sup>67</sup>. Or, cette nomination ne vint jamais et, le 14 septembre 1799, Sieyès arrache au Directoire un arrêté constatant la démission de Bernadotte, qui ne l'a pas donnée ! Si jamais il est vrai que, suspecté de conspiration, Bernadotte n'ait pas été puni pénalement mais éloigné ou simplement « démissionné », cela est significatif des ressources acquises. En attendant l'arrivée du successeur Dubois-Crancé, l'intérim est confié à Milet-Mureau. Bernadotte prend l'opinion publique à témoin, en publiant une lettre dans laquelle il proteste contre sa « démission »<sup>68</sup>. Au printemps 1800, il publie un *Compte-rendu par le général Bernadotte*, en réponse à diverses critiques sur sa gestion. Les résultats de celle-ci sont difficiles à évaluer. Bonaparte les minimisa, parlant de dilettantisme. Or, Dubois-Crancé attribua la victoire de Brune à Bergen aux efforts de Bernadotte, lors de la cérémonie de remise des drapeaux conquis en Hollande (30 septembre 1799). Comme toute l'oeuvre du Directoire, les effets de son action n'étaient pas immédiatement perceptibles, et Bernadotte ne pouvait certainement pas, dans l'opinion, en retirer un bénéfice en termes de popularité, puisqu'en matière militaire, les résultats visibles se récoltent sur le champ de bataille, non dans un ministère. Les ressources de Bernadotte vont se trouver réduites par son départ d'un ministère si important, mais il quittait de ce fait un régime peu assuré, avec lequel il ne se compromettait donc plus. Retrouvant la logique périphérique qui fait l'autonomie, il se retire après avoir demandé une pension, comme désormais inapte au service de guerre, demande agréée sur le champ. Il reste en contact avec Augereau, Jourdan et autres chefs Jacobins, sans que cela ne débouche sur un acte concret : tout au plus entretient-il les réseaux. Ces généraux se réunissent à l'occasion du retour de Bonaparte. Plus tard, Bernadotte dira avoir invité le Directoire à sanctionner Bonaparte revenu sans ordres et violant la quarantaine, mais Höjer y croit peu, vu ses liens avec Joseph Bonaparte, et ajoute que, entre le retour d'Egypte et Brumaire, les relations de Bonaparte et Bernadotte sont correctes<sup>69</sup>. Barton rapporte également que, quand Bonaparte revient d'Egypte, une délégation de républicains, conduits par le président du département de la Seine, suggéra au Directoire de le faire arrêter et de nommer Bernadotte commandant de la place de Paris pour prévenir le coup d'Etat<sup>70</sup>. Vraies ou fausses, ces anecdotes témoignent de ce que Bernadotte et ses contemporains ont bien conscience que le jeune général n'est pas revenu d'Egypte sans but précis. La rivalité pour le pouvoir approche de son point culminant. L'heure pour Bernadotte de jouer un grand rôle politique a-t-elle enfin sonné ?

## **II. Un rôle politique assumé ?**

C'est au moment où le Directoire est balayé que le sort de Bernadotte aurait pu basculer. Sortant de sa réserve, activant ressources et réseaux, aurait-il pu se saisir du pouvoir ? La réponse est malaisée, car l'Histoire ne peut être étudiée sur des virtualités. La neutralité de Bernadotte en Brumaire, comme en Fructidor et Prairial, l'empêche d'accéder au premier plan, du moins à court

<sup>65</sup> J.D. Bredin, *Sieyès, la clé de la Révolution française*, Paris, Ed. de Fallois, 1988, p. 437.

<sup>66</sup> *Mémoires de Louis-Jérôme Gohier, op. cit.*, t. I, p. 145.

<sup>67</sup> T.T. Höjer, *op. cit.*, p. 187.

<sup>68</sup> T.T. Höjer, *op. cit.*, p. 189.

<sup>69</sup> *Op. cit.*, p. 191. Cependant, Barras répondra à Bernadotte, qui propose de faire arrêter et juger Bonaparte pour désertion : « Nous ne sommes pas de force », A. Fierro, A. Palluel-Guillard, J. Tulard, *Histoire et dictionnaire du Consulat et de l'Empire*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1995, p. 6. Gohier confirme que le Directoire ne put sévir contre Bonaparte, tant était grand l'enthousiasme populaire en sa faveur, *Mémoires de Louis-Jérôme Gohier, op. cit.*, t. I, p. 198.

<sup>70</sup> *Op. cit.*, p. 120.

terme. A plus long terme, cette nouvelle manifestation de sa traditionnelle prudence lui permet de préserver des ressources enfin mobilisées quelques années plus tard.

### A. Brumaire ou l'hésitation

Représenté en France par ses frères, Bonaparte se greffe à son retour sur le projet de Sieyès. La mort de Joubert à Novi (15 août 1799) restreint le choix pour cette « épée » dont Brumaire a besoin. Après les refus de Macdonald et Beurnonville, la nouvelle du retour de Bonaparte met fin à l'hypothèse Moreau<sup>71</sup>. Bernadotte conserve une neutralité hostile. Le 29 octobre 1799, Bonaparte tente donc de rallier Bernadotte et Augereau, lors d'une réunion chez son frère Joseph à Mortefontaine, en compagnie de Lucien Bonaparte, Talleyrand, Roederer et Regnault de Saint-Jean d'Angély. Françoise Kermina rapporte que Bonaparte a renoué contact avec Désirée pour rallier Bernadotte. Celle-ci, en effet, s'entremet entre les deux généraux. Le 29 octobre, elle invite à déjeuner les Bonaparte, avant de partir ensemble à Mortefontaine chez Joseph<sup>72</sup>. Là, les négociations entre Bonaparte et Bernadotte durent un jour et demi. Selon Thierry Lentz, Bonaparte en conclut que les jacobins de l'armée ne lui poseraient pas de problème<sup>73</sup>. De fait, ce parti reste divisé, car Jourdan proposait de soutenir Bonaparte contre les modérés (contre Sieyès surtout), alors qu'Augereau le qualifiait de déserteur. Cette incertitude constitue pour Bonaparte une source d'inquiétude. En laissant planer le doute - surtout parce qu'il ne sait quelle position adopter - Bernadotte mobilise ses ressources, jouant implicitement de l'éventualité de son intervention. Bonaparte s'emploie donc à réduire cette incertitude. Le 16 brumaire, il dîne avec Jourdan, Bernadotte et Moreau auxquels se sont joints Talleyrand, Volney et Roederer. Jourdan propose l'aide des Jacobins, mais Bonaparte ne veut pas se compromettre avec eux. Jourdan décide donc l'attentisme<sup>74</sup>, position assez proche de la neutralité escomptée. Bernadotte campe sur ses positions. Peut-être même a-t-il prévenu le pouvoir du coup d'Etat qui se préparait, mais sans guère de précision (connaissait-il le détail de l'acte ?), comme l'affirme Jean Thiry<sup>75</sup>.

Les 18 et 19 brumaire, Bernadotte, Jourdan et Augereau sont donc particulièrement surveillés. Le 18, dès 7 heures du matin, Bonaparte a réuni chez lui, rue Chantereine, la plupart des officiers dotés d'une quelconque responsabilité ou influence. Amené par Joseph, Bernadotte est invité à se joindre au complot. Il ne promet que sa neutralité, sauf si les Conseils ou le Directoire lui donnent l'ordre de marcher contre le complot. Hypothèse peu probable, car l'ambition de Bernadotte ne porte pas les Directeurs à l'appeler. Les circonstances de la rencontre entre les deux généraux sont par ailleurs controversées. Selon Joseph, Bernadotte n'est pas entré chez son frère, qu'il n'a pas rencontré... alors même, dit-il que c'est Bernadotte qui était venu le chercher pour aller chez Bonaparte. Sébastiani confirmera le récit de Joseph<sup>76</sup>. Or, c'est la version même de Bernadotte que Joseph conteste ainsi, puisqu'il s'en prend en fait aux *Mémoires* de Bourrienne, qui fait sien le récit de Bernadotte. C'est également cette version que la plupart des historiens et auteurs ont repris. Selon Christian Bazin, Bonaparte, à la fin de l'échange avec Bernadotte, lui affirme ne pas souhaiter le pouvoir et se retirer après le coup d'Etat à la Malmaison<sup>77</sup>. B. Sarrans situe l'entrevue au 17 Brumaire<sup>78</sup> mais Françoise Kermina penche pour une rencontre le 18 au matin<sup>79</sup>, ainsi que Léonce Pingaud<sup>80</sup>, Sir Dunbar Plunket

---

<sup>71</sup> Selon l'anecdote, Moreau aurait alors dit au Directeur « Voilà votre homme, il fera votre coup bien mieux que moi ». Le rôle de Moreau, lors du coup d'Etat se réduira, le 18 Brumaire, à garder à vue les Directeurs Moulin et Gohier au Palais du Luxembourg.

<sup>72</sup> *Bernadotte et Désirée Clary*, Paris, Perrin, 1991, p. 70.

<sup>73</sup> *Le 18 Brumaire*, *op. cit.*, p. 245.

<sup>74</sup> Th. Lentz, *Le 18 Brumaire*, *op. cit.*, p. 275.

<sup>75</sup> *Le coup d'Etat du 18 Brumaire*, Paris, Berger-Levrault, 1947, p. 73. Léonce Pingaud rapporte également ce fait, *op. cit.*, p. 54. Barras affirme avoir été prévenu de l'imminence d'un coup d'Etat par ses espions, par Talot et Saliceti, mais ne cite pas Bernadotte. Il ajoute qu'il attendait l'événement pour le 22 brumaire, et que le 18 le prit de court, *Mémoires*, *op. cit.*, t. IV, pp. 57-62.

<sup>76</sup> J. Bonaparte, *Bourrienne et ses erreurs*, cité par T.T. Höjer, *op. cit.*, p. 194.

<sup>77</sup> *Bernadotte. Un cadet de Gascogne sur le trône de Suède*, Paris, France Empire, 2000, p. 44.

<sup>78</sup> *Op. cit.*, p. 41.

<sup>79</sup> *Op. cit.*, p. 71.

Barton<sup>81</sup> ou encore Gabriel Girod de l'Ain, qui compose le récit de la journée en mêlant le document de Bernadotte et les *Mémoires* de Joseph<sup>82</sup>. Cependant, pour Bernadotte, « neutre » ne veut pas dire « absent ». Lorsque, dans la journée, Moreau lui fait savoir sa volonté de s'opposer au coup d'Etat, Bernadotte annonce qu'il agira si Moreau en prend l'initiative, ce dont il s'avère incapable<sup>83</sup>. Le 18 au soir, il confère avec Jourdan, Saliceti et Augereau. Désormais hostiles, les chefs jacobins décident de faire nommer le lendemain par les Cinq Cents Bernadotte chef de la garde du Corps législatif et des troupes de Paris, puis déclarer Bonaparte hors-la-loi. Destrem, Aréna, Grandmaison, Briot, Talot, Digneffe, Blin, Soulié et Delbre, députés jacobins, acceptent ce plan dont Saliceti informe Bonaparte, avant de rapporter à ces mêmes Jacobins sa colère et ses menaces, amenant alors certains à être prudemment absents à Saint-Cloud le lendemain. Chimère encore lorsque, le 19 au matin, Jourdan, Augereau, Talot et autres projettent de faire nommer Bernadotte collègue de Bonaparte, pour que les deux commandent alors les troupes de Paris. Les événements de Saint-Cloud et la lenteur des députés ruinèrent ce projet<sup>84</sup>, et Barras écrit que Joseph Bonaparte avait de plus invité chez lui quelques opposants potentiels (tels Saliceti et Bernadotte), afin de les éloigner de Saint-Cloud<sup>85</sup>.

La passivité de Bernadotte résultait d'une analyse assez fine de son répertoire d'action, lié au volume de ses ressources :

- Bonaparte avait restreint les ressources militaires de Bernadotte, alors général sans affectation. Plusieurs troupes de la garnison de Paris avaient servi sous Bernadotte et n'étaient pas acquises à Bonaparte<sup>86</sup>, mais la plupart des chefs militaires accompagnaient Bonaparte au 18 Brumaire. Bernadotte, aux yeux des troupes, était moins prestigieux que le général de l'armée d'Italie, revenant auréolé d'Égypte.

- De plus, son affiliation à des Jacobins sans pouvoir se révélait pour Bernadotte plus encombrante qu'utile<sup>87</sup>. Le succès du coup d'Etat de Brumaire s'explique en grande partie par la peur du danger jacobin. Thierry Lentz n'écarte pas la possibilité que le 18 Brumaire ait précédé un coup d'Etat jacobin<sup>88</sup>, et Fouché affirme que lui-même et Barras détournèrent Bernadotte d'un coup de main, auquel les jacobins le poussaient<sup>89</sup>. Pourtant, les rapports du bureau central du canton de Paris mentionnent très nettement les manoeuvres royalistes mais rarement celles des jacobins. Ceux-ci restent dans l'ombre, se contentant de profiter en silence de la baisse de l'esprit public et du discrédit du gouvernement<sup>90</sup>. Albert Soboul résume les lacunes de ce parti : « *Isolés*<sup>91</sup>, sans programme social précis, les Jacobins étaient impuissants face au gouvernement solidement appuyé sur l'administration, la police et, depuis Fructidor, une garnison de vingt mille hommes »<sup>92</sup>. On peut donc douter de

---

<sup>80</sup> *Op. cit.*, p. 56.

<sup>81</sup> *Op. cit.*, p. 123.

<sup>82</sup> *Bernadotte. Chef de Guerre et Chef d'Etat*, Paris, Perrin, 1968, pp. 152 s.

<sup>83</sup> T.T. Höjer, *op. cit.*, p. 192.

<sup>84</sup> T.T. Höjer, *op. cit.*, p. 192.

<sup>85</sup> *Mémoires*, *op. cit.*, t. IV, p. 83.

<sup>86</sup> Il s'agit de la 79<sup>ème</sup> demi-brigade d'infanterie, dont une partie avait servi sous Bernadotte à Maestricht, et la 96<sup>ème</sup> demi-brigade, qui avait servi dans l'armée de Sambre-et-Meuse, de même que la 9<sup>ème</sup> demi-brigade légère, T.T. Höjer, *op. cit.*, p. 197.

<sup>87</sup> Th. Lentz, *Le 18 Brumaire*, *op. cit.*, p. 305.

<sup>88</sup> Dans ses *Souvenirs*, Arnault prétend que le déclenchement était prévu pour le 20 brumaire, Th. Lentz, *Le 18 Brumaire*, *op. cit.*, p. 276.

<sup>89</sup> J. Fouché, *Mémoires*, présentation de Michel Vovelle, Paris, Imprimerie Nationale, 1992, p. 102.

<sup>90</sup> Rapport du 26 brumaire an VII, AN F7. 3842.

<sup>91</sup> Les jacobins sont réduits au silence et à l'inactivité par les souvenirs de la Terreur, résume un rapport du bureau central du canton de Paris, le 11 floréal an VII, AN, F7. 3843 et AF IV. 1486, p. 11. Pierre Lévêque ajoute que les jacobins ne peuvent plus compter sur le ralliement de la Plaine, comme en 1793, ni sur le soutien du peuple de Paris, *Histoire des forces politiques en France*, Paris, Armand Colin, 1992, t. 1, p. 105.

<sup>92</sup> A. Soboul, *Histoire de la Révolution française*, Paris, Gallimard NRF, coll. « Idées », 1962, t. 2, p. 279. Jacques Solé estime également que le jacobinisme est battu avant Brumaire, *La Révolution en questions*, Paris, Points Seuil, coll. « Histoire », 1988, p. 239.

l'effectivité d'un appel au soulèvement des faubourgs le 19 brumaire<sup>93</sup>, contrairement à ce qu'écrira ultérieurement Bernadotte à Lucien Bonaparte. D'ailleurs, que les Jacobins et Bernadotte, dans leurs projets de résistance, n'aient pas envisagé l'appel à la foule l'illustre nettement.

- T.T Højer ajoute d'autres facteurs, tels la rancune envers Sieyès, l'ambition d'entrer au Directoire (ruinée par la fin du régime) ou le refus de l'illégalité<sup>94</sup>. On peut encore adjoindre la répugnance à prendre des décisions risquées et irrévocables et enfin l'influence de la famille Bonaparte. Dans une lettre à Lucien Bonaparte, Bernadotte avouera effectivement n'avoir pas tenté de contrer le coup d'Etat « parce que Joseph est le mari de Julie, sœur de Désirée, ma femme [...] Voilà à quoi tient le destin d'un grand Empire »<sup>95</sup>.

Dans l'immédiat, craignant des représailles, Bernadotte et son épouse cherchent refuge chez Sarrazin (au Château Fraguier, à Villeneuve-Saint-Georges) le soir du 19 brumaire. Informé par la police, Bonaparte, dès le 11 novembre, fait parvenir des invites rassurantes. Les brumairiens, encore en position instable, n'avaient guère les moyens de la fermeté : l'union nationale prévalait sur la répression, et Bernadotte, comme d'autres, ne fut pas inquiété. Pressé par Désirée et Joseph, il accepte la réconciliation mais, selon le mot de Sarrans, « se rendit mais ne se convertit pas »<sup>96</sup>. Rousselin, son conseiller politique, paya les pots cassés et fut en disgrâce tout le reste de la période napoléonienne. Brumaire clôt la liste des coups d'Etat, et donc des opportunités. Pour dix ans, Bernadotte sera dans l'ombre de Bonaparte... ce qui ne signifie pas qu'il n'y jouera pas un rôle.

## **B. L'après-Brumaire, ou les nouvelles ressources**

Après comme avant Brumaire, la protection de ses intérêts par Bernadotte l'amène à un jeu d'équilibre entre les groupes politiques, réduits cette fois aux Brumairiens et aux jacobins (avant la répression consécutive à l'attentat de la rue Saint-Nicaise, le 24 décembre 1800). La prise du pouvoir par Bonaparte permet de ne plus se soucier des royalistes.

### 1. Un général rallié

Le changement de régime politique n'a pas supprimé toute ressource. Bernadotte, qui profite encore de la fragilité du nouveau pouvoir consulaire, s'est rallié au fait accompli, au maintien de la République, et à un pouvoir faisant (encore) preuve de modération, et que les Français ne rejettent pas. En retour, Bonaparte ménage un militaire pouvant s'avérer dangereux. Il multiplie donc les efforts pour le rallier, accroissant alors les ressources de Bernadotte. Le 26 décembre 1799, son traitement de général de division en activité est rétabli, puis, il est témoin de Murat lors de son mariage avec Caroline Bonaparte. Le 24 janvier 1800, il est nommé membre de la section militaire du Conseil d'Etat, et, à ce titre, sera l'un des conseillers d'Etat apportant aux assemblées le résultat du plébiscite de l'an VIII. Flatterie ou sincérité, le Premier consul partant pour l'Italie, confie par lettre à Bernadotte, au cas où il lui arriverait malheur, le sort de la République<sup>97</sup>. Avant son départ, et préférant sûrement le tenir à l'oeil, il lui avait proposé le commandement d'une armée en Italie, et fait annoncer sa nomination dans les journaux du 12 mars 1800<sup>98</sup>. Bernadotte préfère l'armée de l'Ouest, qui serait en première ligne face à un possible débarquement anglais et permet de ne pas trop s'éloigner de la capitale tout en évitant d'être sous les ordres directs de Bonaparte. En outre, il ne se soucie plus guère de ménager les royalistes. L'Ouest (Bretagne, Maine, Anjou, Touraine, Poitou et Saintonge) est encore en proie à la chouannerie, autant qu'à une minorité républicaine radicalisée par le conflit et hostile à la politique

<sup>93</sup> J. Tulard, *La Révolution*, in coll. « Nouvelle histoire de Paris », Paris, Hachette, 1989, p. 413.

<sup>94</sup> Jean Tulard rapporte que « dans ses souvenirs, Fabre d'Olivet affirme que les jacobins avaient songé à Bernadotte, mais celui-ci aurait souhaité que cette dictature lui soit légalement décernée par la représentation nationale », *Napoléon, le pouvoir, la nation, la légende*, Paris, Librairie générale française, 1997, éd. « Le livre de poche », pp. 16-17.

<sup>95</sup> Cité par F. Kermina, *Bernadotte et Désirée Clary*, op. cit., p. 73.

<sup>96</sup> *Op. cit.*, t. I, p. XXVII.

<sup>97</sup> Barton, *op. cit.*, p. 138.

<sup>98</sup> Barton, *op. cit.*, p. 137.

conciliatrice de Bonaparte<sup>99</sup>. Le rétablissement de l'ordre sera mené avec vigueur, à tel point que, paix d'Amiens aidant, Bonaparte dissout l'armée de l'Ouest à compter du 21 mai 1802. Cette efficacité constitue une nouvelle ressource, d'autant plus que, toujours soucieux de concilier autonomie et respect des directives consulaires, Bernadotte, en se pliant aux ordres de Bonaparte, n'a pas renié ses convictions et témoigne de son républicanisme. Il refusera ensuite plusieurs postes qui lui paraissent peu dignes d'un général en chef : commandement en Guadeloupe<sup>100</sup>, ambassade de Constantinople. Le poste de gouverneur de Louisiane l'intéressa, mais Bonaparte refusa de mettre à sa disposition les forces militaires et civiles réclamées. Enfin, nommé le 21 janvier 1803 à l'ambassade de Washington, il traîna jusqu'à ce que la reprise de la guerre avec l'Angleterre l'amène à refuser et à solliciter un autre commandement, qui fut accordé mais ne vint pas.

## 2. Au cœur des complots ?

Si l'on en croit B. Sarrans, Bernadotte est un complotteur permanent contre Napoléon, mais sans passer à l'acte jusqu'en 1812<sup>101</sup>. Louis Chardigny également voit la main de Bernadotte derrière les complots du Consulat<sup>102</sup>. Ces visions sont excessives, mais les rapports entretenus par Bernadotte avec des personnes impliquées effectivement dans des complots témoignent du souci de maintenir des réseaux, ainsi que de la volonté de ne décourager aucun camp, afin de profiter de la réussite éventuelle d'une entreprise contre Bonaparte.

Lorsque le Premier consul rejoint l'armée d'Italie (1800), certains Brumairiens envisagent des solutions de remplacement en cas de malheur. Parmi celles-ci : Bernadotte, Moreau, Joseph Bonaparte ou La Fayette...<sup>103</sup> Que le nom de Bernadotte ait été envisagé est significatif. Il est ensuite soupçonné d'avoir trempé dans le complot Arena-Ceracchi (ou complot de l'Opéra), notamment en l'ayant financé. Léonce Pingaud croit à sa culpabilité<sup>104</sup> mais T.T. Höjer démonte l'accusation<sup>105</sup>. Le plus abouti des complots semble avoir été celui dit des « pots de beurre » (ou des « placards »), soit la diffusion de libelles républicains cachés dans des pots servant au transport du beurre entre l'Ouest et la capitale puis les garnisons. Marbot implique clairement Bernadotte<sup>106</sup> mais son récit est peu sérieux, et la plupart des auteurs estiment que Bernadotte n'était pas au courant<sup>107</sup>. Le complot émanait du général Simon, son ancien chef d'état-major (arrêté à Rennes), ainsi que Bertrand et d'autres officiers, anciens aides de camp de Bernadotte, le capitaine Foucart et le lieutenant Adolphe Marbot. Du fait de ses liens avec les conjurés, Bernadotte fut compromis et connut une disgrâce officieuse. Bonaparte aurait menacé de le faire fusiller, mais uniquement pour que ce propos serve d'avertissement<sup>108</sup>. Par un décret du 23 septembre 1802, Bernadotte est mis en disponibilité et démissionne du Conseil d'Etat. En revanche, la dissolution de l'armée de l'Ouest n'est pas consécutive à la découverte du complot (on ne peut donc pas la voir comme une sanction). De fait, l'année 1802, qui a vu le renforcement des pouvoirs de Bonaparte après la paix d'Amiens, a été propice aux complots. Dans sa *Notice historique*, Bernadotte revient sur la célébration de la signature du Concordat, le 18 avril 1802 à Notre-Dame de Paris. En voiture avec Augereau, Masséna et MacDonald, ils envisagent vaguement de dresser les troupes contre lui. Le projet ne va pas plus loin mais provoque les alarmes de Bonaparte<sup>109</sup>. Aussi flou

---

<sup>99</sup> T.T. Höjer, *op. cit.*, pp. 200 et s.

<sup>100</sup> Barton, *op. cit.*, p. 139.

<sup>101</sup> *Op. cit.*, p. 153.

<sup>102</sup> *Les Maréchaux de Napoléon*, Paris, Tallandier, coll. « Bibliothèque Napoléonienne », 1977, rééd. 2003, p. 21.

<sup>103</sup> J. Tulard, *Napoléon ou le mythe du sauveur*, *op. cit.*, p. 137 ; F. Furet, *La Révolution. 1770-1880*, *op. cit.*, t. I, p. 397.

<sup>104</sup> *Op. cit.*, p. 67.

<sup>105</sup> Bernadotte était en contact avec Ceracchi pour la commande de deux bustes, explication des versements d'argent, *op. cit.*, p. 214.

<sup>106</sup> *Mémoires du général baron de Marbot*, Paris, Plon, 1891, t. I, p. 155.

<sup>107</sup> Ainsi Barton, *op. cit.*, p. 156 ; Höjer (qui cite un article de F. Masson paru dans la *Revue hebdomadaire*, en 1921 et qui conclut que Bernadotte est étranger au complot), *op. cit.*, p. 226 ; G. Girod de l'Ain, *Bernadotte. Chef de Guerre et Chef d'Etat*, *op. cit.*, p. 186.

<sup>108</sup> Jean Tulard, article « Bernadotte », in *Dictionnaire Napoléon*, *op. cit.*, p. 144.

<sup>109</sup> G. Girod de l'Ain, *Bernadotte. Chef de Guerre et Chef d'Etat*, *op. cit.*, pp. 184-185.

fut le projet rapporté par Mme de Staël, selon lequel un groupe de sénateurs et généraux, autour de Bernadotte prévoyait de demander au Sénat la déchéance de Bonaparte, qui aurait violé l'article 4 de la Constitution de l'an VIII : élu le 25 janvier 1802 président de la République italienne, il n'était plus Français et ne pouvait diriger la France<sup>110</sup>. Bernadotte proposa aussi de former une délégation allant exposer à Bonaparte la nécessité de réduire ses pouvoirs<sup>111</sup>. La légalité n'était pas la seule perspective puisque, si l'on en croit Savary, il s'opposait certes à ce qu'on tue Bonaparte, mais admettait l'enlèvement<sup>112</sup>. La plupart de ces projets ne sont que chimères mais, presque toujours, on y trouve Bernadotte, sinon comme participant, au moins comme référence. On mesure ici le maintien de son potentiel d'action, mais toujours inutilisé, et l'on serait tenté d'écrire avec François Furet que l'opposition de Bernadotte et Moreau relève plus de la jalousie que d'idéologie<sup>113</sup>. Ils ne seraient alors pas les seuls puisque, comme Barton le rapporte, la paix d'Amiens a amené à Paris des milliers d'officiers en disponibilité, mécontents du pouvoir grandissant de Bonaparte. Bernadotte devient porteur de leur espoir, seul à allier prestige militaire et tête politique, puisque Moreau manque d'énergie alors que Masséna manque de sens politique<sup>114</sup>. Cet espoir restera vain puisque Bernadotte, surveillé et prudent après sa mise à l'écart, passe les années 1802 à 1804, dans ses résidences parisiennes ou de campagne (La Grange) ou prend les eaux. Tout au plus conserve-t-il quelques liens avec d'autres mécontents, tels Masséna ou Augereau.

Sa position, faite d'attentisme, est donc celle du recours. Tant que le régime consulaire est balbutiant, Bernadotte n'écarte pas la possibilité de jouer les sauveurs au cas où le Premier consul échoue ou disparaît. Mais, dès que celui-ci s'affermi, le répertoire d'action de Bernadotte se modifie, et ses ressources se restreignent. Pour les préserver, le ralliement supplante alors l'attentisme hostile. C'est pourquoi Bernadotte a refusé de se lier, en 1804 au complot royaliste Moreau-Pichegru-Cadoudal, alors que Bonaparte, par l'exécution du duc d'Enghien, donnait des gages au parti républicain<sup>115</sup>. Bernadotte promet après l'arrestation de Moreau, d'être loyal à Bonaparte. Sans doute a-t-il estimé ne pas avoir d'autre choix. A la proclamation de l'Empire, il écrit à Lucien Bonaparte : « ainsi il n'y aura plus de gloire que près de lui, qu'avec lui, que par lui, et malheureusement pour lui »<sup>116</sup>, constat de la monopolisation des ressources par Napoléon. Rentrant dans le rang, il peut alors revenir en grâces et participer aux prébendes impériales. Ne sont-elles pas aussi de nouvelles ressources ?

### C. Bernadotte, maréchal d'Empire

#### 1. De nouvelles ressources

Bernadotte est, le 20 mai 1804, au premier rang du cortège lors de la proclamation de l'Empire. Le ralliement à l'Empire, concrétisé par l'abjuration publique de sa foi républicaine lui vaut de recevoir l'hôtel de Moreau, rue d'Anjou, ainsi qu'une dotation financière compensant la saisie d'une partie du mobilier au profit de l'Impératrice<sup>117</sup>. Dans la première promotion des maréchaux, il figure au titre des opposants à rallier, tels Augereau, Masséna ou Jourdan<sup>118</sup>. Lors du sacre, il porte le collier puis est nommé dans la première promotion des grands-aigles de la Légion d'honneur (février 1805). Bernadotte est donc à nouveau bien en cour, ce qu'il ménage avec un sens consommé de la flatterie lorsqu'il décline son élection au Sénat (juin 1804), « ne se sentant libre d'accepter que les faveurs de l'Empereur »<sup>119</sup>. Cette soumission (apparente) ne permet donc pas de suivre Léonce Pingaud (selon qui

<sup>110</sup> L'article 4 de la Constitution de l'an VIII précisait que « la qualité de citoyen français se perd : [...] par l'acceptation de fonctions ou de pensions offertes par un gouvernement étranger ».

<sup>111</sup> Barton, *op. cit.*, p. 154.

<sup>112</sup> *Mémoires de Savary, duc de Rovigo*, t. I, p. 287.

<sup>113</sup> *La Révolution. 1770-1880, op. cit.*, p. 451.

<sup>114</sup> *Op. cit.*, p. 154.

<sup>115</sup> T.T. Höjer, *op. cit.*, p. 229 ; Th. Lentz, *Nouvelle histoire du Premier Empire, op. cit.*, t. 1, p. 146.

<sup>116</sup> T.T. Höjer, *op. cit.*, p. 231.

<sup>117</sup> L. Pingaud, *op. cit.*, p. 73.

<sup>118</sup> Th. Lentz, *Nouvelle histoire du Premier Empire, op. cit.*, t. 1, p. 38.

<sup>119</sup> Barton, *op. cit.*, p. 174.

Bernadotte laisse offrir son nom « lors d'une présentation à une place vacante, aux opposants du Sénat »<sup>120</sup>), repris plus tard par Guy Mathelié-Guinet<sup>121</sup>. Néanmoins, de la part de Napoléon, la distribution d'honneurs aux « périphéries » revient à asseoir sa position de centre du pouvoir, en compromettant les récipiendaires en faveur du nouveau régime. Nommé au Hanovre, Bernadotte bénéficiera de pouvoirs très étendus. Ce commandement est une étape importante, car c'est la première fois qu'il administre très librement un grand territoire, et y gère aussi les affaires civiles, diplomatiques ou économiques<sup>122</sup>. Le 19 février 1806, Bernadotte est chargé d'occuper la principauté d'Ansbach, lui conférant alors une nouvelle mission d'administration. Puis, il administrera Lübeck et les villes hanséatiques (14 juillet 1807), y réussissant assez bien pour que, après Tilsit, le bruit ait couru que Napoléon voulait nommer Bernadotte grand-duc de Hanovre et protecteur des villes hanséatiques<sup>123</sup>.

Bernadotte devint, par lettres patentes, prince-duc de Ponte-Corvo le 5 juin 1806, le jour où Louis Bonaparte reçoit le trône de Hollande, où Talleyrand obtient la principauté de Bénévent et où Fesch devient coadjuteur du prince-primat Dalberg. En distribuant des fiefs en Italie, Napoléon veut fortifier la couronne de son frère Joseph à Naples, en montrant sa supériorité sur l'autre grand pouvoir d'Italie, le Saint-Siège, puisque Bernadotte et Talleyrand ont reçu des villes appartenant aux états du pape, et occupées à titre de « mesures de police »<sup>124</sup>. Ce faisant, Napoléon plaçait Bernadotte (ainsi que Murat et Berthier) au-dessus des autres maréchaux. Lannes deviendra prince de Sievers (Pologne) le 30 juin 1807, soit un an plus tard<sup>125</sup> mais aucun autre n'eut de titre avant 1808, et la plupart ne furent « que » ducs, à l'exception de Masséna et Davout, princes en 1809, et de Ney, prince de la Moskowa en 1812. Pourquoi favoriser ainsi Bernadotte ? D'une part, Napoléon entretenait la rivalité entre ses maréchaux, empêchant ainsi la formation d'un front uni contre lui (on le verra, à l'inverse, en 1814). D'autre part, Bernadotte n'était pas sans solliciter les prébendes de Napoléon, en profitant de sa parenté avec Joseph. Françoise Kermina rapporte que lors de la « résurrection » de la Pologne par Napoléon, Bernadotte avait écrit à Joseph pour pousser sa candidature<sup>126</sup>. Ce faisant, Bernadotte ne se démarquait guère de ses collègues que, selon Louis Chardigny, la rage d'être roi tenaillait<sup>127</sup>. De même, Bernadotte insistera-t-il auprès de Joseph pour être nommé vice-amiral et grand-dignitaire de l'Empire, mais sans succès<sup>128</sup>. Envisagea-t-il plus ? Selon Thierry Lentz, Napoléon engagé en Espagne, Fouché échafauda des plans de remplacement en cas de décès, et envisagea Bernadotte ou Murat comme successeurs, car d'origine roturière et d'esprit médiocre et manipulable. On ne sait si Bernadotte eut vent de tout cela, mais Murat fut semble-t-il choisi et accepta<sup>129</sup>.

---

<sup>120</sup> *Op. cit.*, p. 66.

<sup>121</sup> *Bernadotte, roi d'aventures. Du Béarn à la Suède*, Pau, Librairie des Pyrénées et de Gascogne, 2000, 129 p., avant-propos par André Labarrère, p. 52.

<sup>122</sup> T.T Höjer, *op. cit.*, p. 235.

<sup>123</sup> T.T Höjer, *op. cit.*, p. 303.

<sup>124</sup> Th. Lentz, *Nouvelle histoire du Premier Empire*, *op. cit.*, t. 1, p. 280.

<sup>125</sup> L. Chardigny, *op. cit.*, p. 91.

<sup>126</sup> *Op. cit.*, pp. 101-102. Thierry Lentz rapporte une confidence de Napoléon, selon laquelle les Polonais auraient offert leur trône à deux maréchaux, Murat et Bernadotte ; mais cela n'est pas avéré, *Nouvelle histoire du Premier Empire*, *op. cit.*, t. 1, p. 280.

<sup>127</sup> Soult ambitionnait le Portugal, Murat avant Naples espérait Pologne et Espagne, Davout la Pologne aussi, et beaucoup guignèrent la Suède, *op. cit.*, p. 110.

<sup>128</sup> *Id.*, p. 112. Gabriel Girod de l'Ain évoque une lettre de Julie à Joseph, le 13 novembre 1808, rappelant à son mari de réitérer la demande faite à Napoléon à Bayonne d'octroyer la place de vice-grand-amiral à Bernadotte. Il mentionne aussi une conversation avec Napoléon le 28 octobre, dans laquelle il envisageait d'octroyer à Bernadotte une « souveraineté en Allemagne » si les événements politiques le permettaient. Joseph semblant avoir peu insisté, Julie revient à la charge le 2 janvier 1809 pour le titre de vice grand amiral, *Bernadotte. Chef de Guerre et Chef d'Etat*, *op. cit.*, p. 256.

<sup>129</sup> *Nouvelle histoire du Premier Empire*, *op. cit.*, t. 1, p. 429.

## 2. Un engagement encadré

Pour mériter tout cela, le maréchal Bernadotte se doit à la guerre, même s'il ne joue plus sous l'Empire le rôle militaire tenu sous la République. Commandant un corps d'armée parti du Hanovre lors de la campagne de 1805, il va nouer des amitiés avec les Suédois, et spéculer sur la bourse de Hambourg, ce qui l'enrichit. En 1809, à Wagram, bien que le corps des Saxons, qu'il commande, se débande, il leur attribue le mérite de la victoire, à la fureur de Napoléon, qui le met alors à l'écart. L'affaire de Walcheren va alors, peu après, illustrer les rapports complexes de Bernadotte et Napoléon. Le débarquement de troupes anglaises dans cette île hollandaise, le 29 juillet, puis la (facile) prise de Flessingue le 15 août (dont la possession assure le contrôle de l'estuaire de l'Escaut, donc d'Anvers), ont pris de court les Français. Napoléon est en Autriche et, à Paris, le gouvernement n'a guère été habitué à prendre de graves décisions sans ordre de l'Empereur. L'un des seuls maréchaux disponibles à Paris avec Moncey, Bernadotte se porte volontaire, mais sa disgrâce fait repousser l'offre par Clarke et Cambacérès. Dans des lettres de début août, Napoléon blâme la passivité de ses ministres et leur ordonne d'investir Bernadotte du commandement si l'affaire anglaise est sérieuse<sup>130</sup>. Le conseil des ministres nomme donc Bernadotte à la tête de l'armée de l'Escaut le 12 août, sur proposition de Fouché mais sur ordre de l'Empereur. Bernadotte part le 13. C'est donc bien sur ordre de Napoléon qu'il a été désigné, contrairement à la vision généralement colportée - y compris par Bernadotte dans ses *Mémoires* - selon laquelle il n'a été désigné que par Fouché. Si l'affaire de Walcheren s'avère sérieuse, c'est parce qu'elle met en lumière les failles du système napoléonien. Dans un état centralisé où l'Empereur a fait de ses collaborateurs des subordonnés et non des décideurs, l'esprit d'initiative fait cruellement défaut. Que survienne un imprévu lorsque le maître est absent, et c'est le flottement : on le reverra en 1812 lors du complot Malet. Si Napoléon déplore ces hésitations, il ne peut pour autant encourager l'émergence de ministres ou maréchaux trop autonomes et donc susceptibles de lui faire de l'ombre en démontrant par leurs actions qu'il n'est pas irremplaçable. Fouché, d'ailleurs, écrit mal à propos : « Prouvons que si le génie de Napoléon peut donner de l'éclat à la France, sa présence n'est pas nécessaire pour repousser l'ennemi »<sup>131</sup>. Or, le centre ne peut envisager que des périphéries s'érigent elles aussi en nouveaux centres du pouvoir. Donc, à peine l'Empereur a-t-il envisagé de nommer Bernadotte, qu'il prévoit de le faire seconder par Moncey ou Sérurier, pour éviter une trop grande concentration de forces entre ses mains. Par crainte d'une entente Fouché-Bernadotte, le maréchal est flanqué de Reille et Moncey<sup>132</sup>. Il n'eut guère besoin de se battre, les Anglais, victimes de fièvres, rembarquant rapidement (30 septembre). Le danger passé, Napoléon retire à Bernadotte les pouvoirs et le commandement, divisés entre Bessières (commandant de l'armée du Nord) et Moncey, et écrit à Clarke : « mon intention est de ne pas laisser plus longtemps le commandement dans les mains du prince de Ponte-Corvo, qui continue de correspondre avec les intrigants de Paris et qui est un homme auquel je ne puis me fier »<sup>133</sup>. En effet, Napoléon, satisfait de l'action militaire de Bernadotte à cette occasion, s'irrite de ses relations avec Fouché ou des mécontents notoires<sup>134</sup>. Napoléon, surtout, s'est offusqué d'un ordre du jour où Bernadotte déclarait n'avoir eu que 15.000 soldats sous ses ordres face aux 45.000 Britanniques, révélant ainsi la faiblesse du dispositif français. A nouveau, Bernadotte est disgracié. Il ne va pas le rester très longtemps : tient-on en disgrâce le prince royal de Suède ?

---

<sup>130</sup> T.T. Höjer, *op. cit.*, pp. 351-352.

<sup>131</sup> Cité par G. Girod de l'Ain, *Bernadotte. Chef de Guerre et Chef d'Etat*, *op. cit.*, p. 280.

<sup>132</sup> Th. Lentz, *Nouvelle histoire du Premier Empire*, *op. cit.*, t. 1, p. 476.

<sup>133</sup> Cité par G. Girod de l'Ain, *Bernadotte. Chef de Guerre et Chef d'Etat*, *op. cit.*, p. 288.

<sup>134</sup> T.T. Höjer, *op. cit.*, p. 360. Françoise Kermina relate que lors de l'affaire de Walcheren, alors que Bernadotte est sur place, Fouché le fait sonder par un agent royaliste, sur ses intentions en cas de disparition ou de défaite de Napoléon (refus de Bernadotte, qui se déclare fidèle), *op. cit.*, p. 117.

### **III. Le prince royal de Suède**

Le titre de prince héritier de Suède constitue le plus évident témoin de l'état des ressources de Bernadotte, et de leur utilisation. En effet, qu'on compare son sort avec celui d'autres maréchaux plus proches de l'Empereur. Dans l'ombre impériale, ils ne s'autonomisent finalement qu'en 1814, lorsqu'à Fontainebleau ils refusent de marcher sur Paris. Bernadotte, en gagnant dès 1810 une périphérie de l'Europe napoléonienne, devient lui-même centre de pouvoir, alors que sa désignation est révélatrice du stock de ressources acquises.

En 1809, la Suède est en proie à de grandes difficultés, en guerre contre la France et la Russie et en butte à la traditionnelle hostilité danoise. Après la perte de la Finlande, le roi Gustave IV-Adolphe est obligé d'abdiquer (29 mars 1809) après avoir été arrêté (13 mars) par le général Adelsparre. La Diète modifie la Constitution et appelle au trône le frère du roi précédent (et non son fils), le duc de Sudermanie, proclamé Charles XIII le 1<sup>er</sup> mai. Ce dernier, âgé et sans enfant, adopte Christian-Auguste d'Augustenborg. La situation internationale se calme, avec les traités de Frederickshamm (qui cède la Finlande à la Russie, en septembre 1809) et de Jonköping (la Suède renonce à la Norvège, qui reste liée au Danemark, en décembre 1809), et enfin par la paix avec la France (6 janvier 1810, la Suède récupère la Poméranie suédoise, en échange de son adhésion au blocus continental). Or, le 28 mai 1810, le nouveau prince héritier décède. Trois héritiers possibles se profilent : le nouveau duc d'Augustenbourg (frère du précédent), le duc d'Oldenbourg (beau-frère du tsar, mais donc écarté à ce titre) et Christian-Frédéric de Danemark (fils du roi Frédéric VI), ce qui permettrait au Danemark de réunir les trois états nordiques. Le roi de Suède préfère le duc d'Augustenbourg, mais rien ne peut se décider sans Napoléon, qui opte pour la solution danoise, puis soutient aussi le frère du dernier prince royal, peut-être pour barrer la route à Bernadotte<sup>135</sup>. En effet, un messenger de Charles XIII à Paris, agissant aussi pour un groupe d'officiers progressistes et francophiles, s'était chargé de trouver un nouveau prince héritier parmi un maréchal de Napoléon. Entre le 20 et le 21 juin 1810, il rencontre Eugène de Beauharnais, Macdonald, Masséna et Bernadotte.

Pourquoi est-il choisi ? Il n'est pas un bonapartiste du premier cercle. Ses relations délicates avec Napoléon garantissent son indépendance aux yeux des Suédois, alors que, à l'inverse, sa qualité de beau-frère de Joseph le rapproche de Napoléon, que la Suède souhaite ménager. De plus, ses campagnes de 1807 et son commandement dans les villes hanséatiques l'avaient fait connaître des Suédois. Sollicité, Bernadotte accepte, sous réserve de l'accord impérial, que le général Wrede (représentant le roi de Suède au mariage de Napoléon avec Marie-Louise) va obtenir. Napoléon hésite à voir Bernadotte sur un trône. Il n'est pas le premier « napoléonide » à occuper un trône, mais il est cependant le premier à y parvenir sans être désigné par Napoléon. Il constitue un précédent embarrassant puisqu'il s'élève sans l'Empereur. Parvenu au trône par ses seuls soins, il prive Napoléon de ce « monopole » dans l'Europe des rois d'ancienne lignée. Néanmoins, Bernadotte doit sa désignation en partie à Napoléon : c'est parce qu'outre d'être bon administrateur il est aussi maréchal d'Empire que les Suédois l'appellent. Dans un premier temps, Napoléon tente de lui substituer Eugène, qui refuse<sup>136</sup>. Peut-être même envisagea-t-il Murat (le trône de Naples revenant alors à Napoléon-Louis, neveu de l'Empereur)<sup>137</sup>. Puis, pensant avoir ainsi un allié puissant au nord de l'Europe, Napoléon ne contrarie plus la candidature, sans l'appuyer : la Suède interprète cela comme un assentiment. Le consul de Suède à Paris, Signeul, envoie alors en Suède un diplomate français (qui fut en poste dans le pays quelque temps avant), Fournier, qui, appuyé par le baron Morner, va se livrer à

<sup>135</sup> Th. Lentz, *Nouvelle histoire du Premier Empire*, op. cit., t. 1, p. 542.

<sup>136</sup> A Sainte-Hélène, le 7 août 1816, Napoléon affirme à Las Cases que les Suédois avaient d'abord demandé Eugène de Beauharnais, mais que le changement de religion paraissait trop important. L'Empereur ajouta qu'il avait tenu à ce qu'un Français monte sur le trône de Suède (ce qu'il qualifie alors de « sentiment puéril »), alors que son vrai intérêt aurait été de faire élire le roi de Danemark. Il termine en livrant que Bernadotte dut son éléction à ce que « sa femme était belle-sœur de mon frère Joseph, régnant alors dans Madrid », cité par Emmanuel de Las Cases, *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, 1823, Paris, éd. Les amis de l'Histoire, 1958, vol. V, p. 77.

<sup>137</sup> Th. Lentz, *Nouvelle histoire du Premier Empire*, op. cit., t. 1, p. 544.

une véritable opération « d'intoxication », annonçant que Napoléon soutenait Bernadotte. Les autres candidatures s'effondrent. Le 21 août 1810, Bernadotte est désigné prince royal par la Diète réunie à Oebrero, à l'unanimité. Enfin, dans une lettre du 6 septembre 1810 à Charles XIII, Napoléon donne son accord, tout en se disant « peu préparé » à cette élection. Dernière manœuvre, dans une lettre du 9 septembre, Champagny informe les gouvernements européens que la France n'est pour rien dans cette élection, et qu'elle soutenait le prince d'Augustenborg<sup>138</sup>. Enfin, Napoléon avait même ajouté une condition (ne pas porter les armes contre la France) mais l'annula in-extremis devant le refus du maréchal. La désignation de Bernadotte est une preuve de l'autonomie acquise par celui-ci ; et le fait qu'il puisse obtenir de Napoléon la renonciation à cette clause en est une démonstration supplémentaire. Napoléon rappela rapidement les officiers français qui avaient accompagné Bernadotte en Suède<sup>139</sup>, mais l'acte se révèle maladroit, car ces officiers dévoués à Napoléon auraient pu le servir là-bas. L'Empereur achève l'autonomisation de Bernadotte, laissé aux seuls Suédois.

Dès lors, dans la perspective de cette acquisition d'autonomie, la « trahison » de 1813-1814, lorsque la Suède fait la guerre à la France, est moins une rupture de Bernadotte avec son ancien maître que l'aboutissement d'un processus entamé dès 1797, sans oublier évidemment une loyauté certaine envers la Suède<sup>140</sup>... ou presque. Le souci de Bernadotte, devenu prince royal de Suède, a d'abord été de consolider cette position. Choisi pour son complexe rapport à Napoléon, il doit éviter de n'exister qu'envers lui. Dès 1812, il se rapproche donc d'Alexandre Ier puis, en 1813, entre dans la coalition. Il bat Oudinot à Gross Beeren (23 août 1813) puis Ney à Dennewitz (6 septembre 1813), et combat à Leipzig. Vu depuis la France, l'ancien prince de Ponte-Corvo tournait ses armes contre sa patrie d'origine, attitude qui le privait de légitimité aux yeux des Français, puisque c'est encore au crible de la mobilisation des ressources que l'on doit analyser la tentative de se poser en candidat au trône de France. Ses projets à ce moment semblent avoir été assez improvisés. Il songea, un moment, à incarner une sorte de synthèse entre la Révolution et la monarchie, version pacifique de la tentative napoléonienne. L'éventualité de son accès au trône français fut-elle sérieusement envisagée ? Il semble que deux personnes au moins, outre Bernadotte et ses affiliés, l'aient envisagé : le tsar et Louis XVIII. Les Bourbons ont craint que Bernadotte ne leur soit préféré. Dès 1813, ils lui ont dépêché le marquis de Bouillé en émissaire, avec une lettre flatteuse du prince de Condé. Le recevant le 26 novembre 1813, Bernadotte envisage devant lui le rétablissement des Bourbons, alors même que les Alliés (sauf la cour de Saint-James) ne l'avaient pas encore décidé<sup>141</sup>. Louis XVIII lui fait proposer d'être le généralissime de ses armées et son conseiller. On voit donc la double nécessité que représentait pour l'exilé Bourbon l'établissement d'un contact avec Bernadotte : neutraliser un rival potentiel et faire pression, par lui, sur les Alliés. C'est donc bien le signe qu'à l'hiver 1813-1814, la solution Bernadotte n'était pas impossible<sup>142</sup>. Alexandre Ier, surtout, soutenait Bernadotte, espérant récupérer la couronne de Suède pour l'un de ses neveux.

Les Français n'y semblaient guère réceptifs. Le comte de Viel-Castel, agent de Bernadotte, passant en 1814 par Pau, tenta d'y évoquer l'accession au trône de l'enfant du pays, mais sans soulever le moindre enthousiasme<sup>143</sup>. D'être devenu « centre » en Suède avait disloqué le répertoire d'action dont il disposait en France. Comme Talleyrand le dira finement, s'il s'agissait de placer un militaire sur le trône, autant garder le premier d'entre eux, Napoléon. Il n'y eut donc guère qu'une poignée d'agents de Bernadotte et quelques intellectuels pour travailler à cette solution. A côté de Mme de Staël,

<sup>138</sup> Th. Lentz, *Nouvelle histoire du Premier Empire*, op. cit., t. 1, p. 545.

<sup>139</sup> G. Girod de l'Ain, *Bernadotte. Chef de Guerre et Chef d'Etat*, op. cit., p. 373.

<sup>140</sup> Comme le déclare Bernadotte au comte Rosen, gouverneur de Gothembourg, lors de son arrivée en son nouveau pays : « En mettant le pied sur le territoire de la Suède, j'étais déjà entièrement suédois », cité par Christian Schefer, « Les débuts de Bernadotte, prince de Suède », *Revue de Paris*, Paris, 1899, p. 419.

<sup>141</sup> G. Girod de l'Ain, *Bernadotte. Chef de Guerre et Chef d'Etat*, op. cit., p. 484.

<sup>142</sup> Ch. Bazin, op. cit., pp. 199 et s.

<sup>143</sup> Ch. Bazin, op. cit., p. 202.

Benjamin Constant s’y employa. Du 7 au 15 novembre 1813, Bernadotte et lui s’entretenirent à Hanovre à 8 reprises, et de nouveaux entretiens eurent lieu à Liège entre le 1<sup>er</sup> et le 24 mars 1814<sup>144</sup>. Il en sortira *De l’esprit de conquête et de l’usurpation*<sup>145</sup> mais, comme le relève Léonce Pingaud, ce livre n’appelle pas explicitement à couronner Bernadotte<sup>146</sup>. Il paraît d’ailleurs trop tard, tant Bernadotte a laissé passer l’occasion, de par son absence à Châtillon en mars 1814, où se concertent les Alliés (il est alors à Liège, ayant pris soin de ne pas paraître trop en France, pour ne pas affronter des Français). Il s’est contenté d’envoyer Lowenhielm, juste admis comme observateur. Evoquée par le tsar, la solution Bernadotte (peut-être aussi envisagée par le roi de Prusse) est refusée par l’Autriche (qui craint la trop bonne entente entre Bernadotte et Alexandre) et par l’Angleterre qui soutient les Bourbons. Renoncer à la chimère française pour conserver la réalité suédoise, ne gêna guère Bernadotte, d’autant plus qu’il obtiendra la Norvège, enlevée au Danemark par le traité de Kiel (14 janvier 1814). Napoléon, à Sainte-Hélène, eut un jugement très dur sur Bernadotte, tiraillé entre ses deux patries : « pour prendre femme, on ne renonce point à sa mère, encore moins est-on tenu à lui percer le sein et à lui déchirer les entrailles »<sup>147</sup>. Bernadotte est même accusé d’avoir livré à l’ennemi la clé des tactiques françaises. Or, agissant en défenseur de la Suède, il ne se différencie pas de Murat (à Naples) au même moment, ou de Louis Bonaparte en Hollande quelques années auparavant<sup>148</sup>. Là où le frère et le beau-frère de Napoléon échouèrent, Bernadotte réussit : son autonomisation envers Napoléon était commencée depuis plus longtemps, et il lui était moins lié qu’eux ne l’étaient. C’est donc bien comme une continuité (d’une attitude) et non comme une rupture que l’on doit analyser la guerre menée contre Napoléon à partir de 1813.

Le 5 février 1818, Bernadotte devient roi de Suède et de Norvège, sous le nom de Charles XIV. Paradoxalement, cet homme dont on pouvait croire qu’il avait en 1799 manqué son rendez-vous avec l’Histoire, parvenait au pouvoir à la fin d’une période qui emportait ses anciens compagnons d’armes ou mentors. L’ex-allié des Jacobins et général républicain fondait une dynastie qui, aujourd’hui encore, règne à Stockholm. Ironie de l’Histoire, ou plutôt itinéraire particulier d’un homme au sein de circonstances exceptionnelles. L’exemple de Bernadotte, général de la République, maréchal d’Empire, prince de Ponte-Corvo et roi de Suède, pose la question de la construction d’un parcours politique dans une société qui bouleverse les structures politiques traditionnelles et en pose de nouvelles. La mobilisation des ressources permet de déceler, à travers les changements d’attitude ou d’alliances, la continuité de la démarche de Bernadotte, liée à un répertoire d’action variant selon la structure de l’environnement. Si Napoléon pouvait écrire « *Je suis l’homme des circonstances, j’ai toujours marché avec elles* »<sup>149</sup>, Jean-Baptiste Bernadotte peut l’affirmer également, mais aussi se dire qu’il a surmonté la contingence des circonstances pour enraciner dans le sol suédois une légitimité royale issue d’un ferment révolutionnaire français... Il a ainsi réalisé la synthèse de la tradition monarchique et des principes nouveaux issus de la Révolution, que Napoléon avait cherchée. Bernadotte aura eu ceci de supérieur, c’est que, à l’aune du temps qui fait la légitimité, il réussit.

Emmanuel CHERRIER

Maître de conférences en science politique  
AGMEN, centre des recherches juridiques et politiques  
Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

<sup>144</sup> G. Girod de l’Ain, *Itinéraire chronologique de Bernadotte*, op. cit., pp. 59-61.

<sup>145</sup> B. Constant, *De l’esprit de conquête et de l’usurpation dans leurs rapports avec la civilisation européenne*, 1814, Paris, GF Flammarion, par Ephraïm Harpaz, 1986.

<sup>146</sup> Op. cit., p. 268.

<sup>147</sup> Cité par E. de Las Cases, *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, op. cit., vol. V, p. 78.

<sup>148</sup> Ch. Bazin, op. cit., p. 256.

<sup>149</sup> *Souvenirs du baron de Barante*, Paris, Calmann Lévy, 1890, t. 1, p. 371.